

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 V.219 Vœu relatif à la formation des agents de la Ville aux enjeux de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique

Le Conseil de Paris,

Considérant la volonté de la Ville de Paris de faire de la lutte contre le dérèglement climatique un enjeu central de cette mandature ;

Considérant l'urgence climatique et la nécessité d'agir par tous les moyens à disposition de la Ville, notamment au coeur de son organisation interne ;

Considérant l'importance de sensibiliser et former les agents aux enjeux de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique afin que toutes les politiques publiques de la Ville soient élaborées, analysées et évaluées au prisme de ces enjeux ;

Considérant que l'acculturation aux enjeux du changement climatique des agents occupant des fonctions décisionnaires ou de management est un puissant levier dans la mise en oeuvre opérationnelle du Plan Climat Air Énergie de Paris ;

Considérant l'expertise dont est dotée la Ville sur la formation au dérèglement climatique, notamment au travers de son catalogue de formation proposé par l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement ;

Sur proposition d'Alexandre FLORENTIN, Chloé SAGASPE, Fatoumata KONÉ et des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris (GEP),

Emet le vœu que :

- la Secrétaire générale de la Ville de Paris, ses Secrétaires généraux·les adjoint·e·s, tou·te·s les directeur·trice·s et directeurs·trice·s adjoint·e·s des directions

opérationnelles et toutes les personnes accédant à ces responsabilités, suivent une formation obligatoire relative aux enjeux de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique et à leurs implications sur la conception et la mise en œuvre opérationnelle de l'intégralité des politiques publiques de la Ville ;

- la Ville de Paris poursuit le développement de son catalogue de formation aux enjeux du changement climatique à destination de l'ensemble des agents.